MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-498-17

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2017-498-17

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 14 décembre 2022, le Conseil municipal a adopté le **premier projet de règlement n° 2017-498-17**, amendant le Règlement de zonage numéro 2017-498, visant à apporter des modifications aux dispositions relatives aux allées d'accès, à l'architecture de la façade des habitations unifamiliales isolées et à la largeur d'une zone tampon aménagée aux limites des propriétés.

Ce projet de règlement permettra également d'ajouter et modifier certaines définitions, corriger certaines dispositions problématiques et ajouter au règlement les zones dans lesquelles la bande de protection riveraine applicable est plus restrictive.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **18 janvier 2023, à 18h00,** au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au règlement de zonage numéro 2017-498, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :
https://us06web.zoom.us/j/83621253430?pwd=UkxZY2drSUpBczRMemxVNFJ3L3o1UT09

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Le projet de règlement numéro 2017-498-17 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 11e jour du mois de janvier 2023.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 11e jour du mois de janvier 2023.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier